

COMMUNE DE BERRWILLER

PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE BERRWILLER - Séance du 30 juillet 2019

Sous la présidence de Monsieur JORDAN Fabian, Maire.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents pour la cinquième séance de l'année.

Constatant que le quorum pour valablement délibérer est atteint, il ouvre la séance à 19h30.

Il présente Monsieur Pascal TURRI, qui assurera l'intérim au niveau du secrétariat général le temps du recrutement d'un nouveau secrétaire général. Monsieur Pascal TURRI, collaborateur de cabinet à m2A, est mis à disposition à raison d'une journée par semaine, selon convention passée entre m2A et la Commune.

Cette période permettra de revoir le fonctionnement des services avec le concours de l'ensemble du personnel et dans la sérénité.

Présents : Les Adjointes Bernard STOCKER, Eve ARBOGAST-ZIEBELEN, Martine MUNCH-SCHMIDT.

Les Conseillers : André SCHMIDT, André CENTLIVRE, Agnès MOSSER (arrivée à 20h20), Martine KOEHL-UBERSCHLAG, Laurent ALTMAYER, Thomas KRUST

Excusés Nicolas JEANNIN – procuration à Bernard STOCKER ; Véronique BENSCH-MUNDEL – procuration à Fabian JORDAN ; Anne HERR-SCHAUMBERG – procuration à Eve ARBOGAST-ZIEBELEN ; Joël JUNG ; Laetitia SIFFERT-GIRARDEY – procuration à André SCHMIDT.

Secrétaire de séance : Mme Eve ARBOGAST-ZIEBELEN, Adjointe au maire, assistée de M. Pascal TURRI, assurant l'intérim du secrétariat général.

Monsieur le Maire soumet au Conseil l'inscription d'un point supplémentaire à l'ordre du jour de la présente séance, portant sur l'attribution d'une garantie d'emprunt au titre d'un prêt à contracter par l'ASBH de BERRWILLER.

En ce qui concerne le point 4 : révision des statuts du Syndicat d'électricité et de gaz du Rhin, Monsieur le Maire propose de le retirer de l'ordre du jour. Il fera l'objet d'une discussion préalable en commission administrative.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Y donne un avis favorable**

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 25 juin 2019
 2. Travaux communaux depuis le 26 juin 2019 – en cours – en vue
 3. Affaires foncières – Cession du Presbytère
 4. Garantie d'emprunt
 5. Communications et informations
-

Point n° 1 de l'ordre du jour :

Approbation du procès-verbal de la séance du 25 juin 2019 :

Le procès-verbal a été transmis à chaque conseiller municipal. Un bref rappel des points a été fait par le secrétaire général. Aucune observation n'étant formulée, celui-ci est approuvé à l'unanimité et signé.

Point n° 2 de l'ordre du jour :

Travaux communaux depuis le 26 juin 2019 – en cours – en vue :

Rapporteur l'Adjoint Bernard STOCKER

EAU

Entretien courant du réseau et surveillance du puits et du réservoir

Le 07/06/2019 rupture du réseau principal au CD5 (champ SUTTER)

Le 02/07/2019 rupture chez SCHMIDT Henri rue Croisière

Juillet 2019 rupture rue de Bertschwiller

ASSAINISSEMENT

Entretien courant STEP. Passage journalier, relevé – changement sac dégrilleur, poubelles, canaux de comptage

BATIMENTS

Ecole :

Taille des haies

Décapage, peinture de l'escalier périscolaire (du côté de Hartmannswiller)

Salle de sport :

Remplacement du panier basket

Matinées de nettoyage (Christian) pendant les vacances

Maison 25 rue d'Or :

Mise en place d'un échafaudage : Société TECHNIQUE ECHAF

Travaux de nettoyage haute pression des tuiles

Coupe ferrailles extérieures clôture

Chaufferie :

Entretien de la chaudière KWC et vidange du cendrier

Espaces verts :

Tontes diverses, entrées du village

Abords salle des sports, Entrée Club-House BASKET décaissement, mise en place de géotextile, plantations de fusains

Travaux de taille Bollwillerpfad , salle des sports

Lavoir :

Réparation de la clôture de l'aire de jeux

Nettoyage hebdomadaire

DIVERS :

Arrosage fleurs 3X par semaine (fortes chaleurs)

Enlèvement terre jardin des écoles

Enlèvement arbre Mme Metzger sur trottoir

Fermeture des « nids de poule » dans tout le village

Déménagement bureau en mairie

Pour le 13 juillet : montage des tables et bancs dans la cour de l'école

Branchement gaz et pose du compteur effectués au club-house

La tribune du foot réalisée par les citoyens est presque achevée

Deux interventions d'Orange suite à des pannes de téléphone et d'internet à la salle de sport

Le poteau d'incendie rue des Mines, face à France-Rabotage doit être dégagé des broussailles. Il convient de vérifier à qui incombe l'entretien des abords de la société pour distinguer ce qui relève du domaine public et du domaine privé.

Des dépôts importants de déchets sont régulièrement constatés derrière le bunker.

DEBUT JOBS D'ETE :

Jeunes avec Guy du :

8 juillet au 19 juillet 2019

22 juillet au 2 août 2019

5 août au 17 août 2019

Monsieur le Maire souligne le bon état d'esprit positif de Monsieur Guy SCHMITT durant cette période de congés et de forte activité.

Point n° 3 de l'ordre du jour :

Affaires foncières – cession du Presbytère

Monsieur le Maire rappelle, que par délibération du 15 mai 2019, le Conseil Municipal a acté le principe de la vente du Presbytère, sous réserve de l'obtention de l'autorisation de distraction, autorisation délivrée par arrêté préfectoral du 26 juin 2019.

Le Conseil de Fabrique a validé le principe de la vente lors de sa séance du 29 mai 2019.

Monsieur Bruno MELILLO s'est porté candidat pour l'acquisition de cet immeuble sis 11, rue de Verdun, cadastré section 1 n° 36, sur une surface de 10,15 ares au prix de 150 000 €.

Monsieur le Maire communique le projet de compromis de vente à intervenir et plus spécialement les conditions particulières stipulant que :

- Le bien, en tout ou en partie, ne pourra pas être affecté à des locations de courte durée du type « AirBnB, etc.
- Une partie du terrain, respectivement une surface d'environ 50 m², donnant côté église devra être réservée à un usage de jardin.
- La commune devra être consultée pour toute modification de l'aspect extérieur du bien (ex : modification et/ou ravalement de la façade donnant côté église, mur d'enceinte, toiture, etc.) pour validation du projet et ce préalablement à tout dépôt d'une déclaration préalable de travaux, d'un permis de construire, et plus généralement de toute demande d'autorisation d'urbanisme. Etant précisé que la Commune devra également être consultée quand bien même aucune autorisation d'urbanisme n'aurait à être délivrée.

Il est proposé au Conseil municipal :

- **D'approuver la vente du Presbytère, comme ci-dessus énoncé au prix de 150 000 € à Monsieur Bruno MELILLO ;**
- **D'autoriser Monsieur le Maire à signer le compromis de vente et l'acte de vente à intervenir en ce sens et tous documents s'y rapportant.**

Point n° 4 de l'ordre du jour :

Garantie d'emprunt

Après avoir demandé à Monsieur Bernard STOCKER, personnellement intéressé au titre de l'article L.2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales à quitter la salle, Monsieur le Maire informe l'assemblée que le Club de football de Berrwiller ASBH envisage de contracter un emprunt à hauteur de 70 000 € amortissable sur 7 ans au taux de 2,5% auprès du Crédit Mutuel de BOLLWILLER, pour l'agencement intérieur du club-house.

A ce titre la banque sollicite une garantie d'emprunt de la Commune.

Entendu les explications de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Donne un avis favorable** pour accorder une garantie d'emprunt au titre du prêt à contracter auprès du Crédit Mutuel de BOLLWILLER au taux de 2,5%, pour une durée d'amortissement de 7 ans.
- **Habilite** Monsieur le Maire à signer la garantie d'emprunt à intervenir et tous documents s'y rapportant.

Point n° 5 de l'ordre du jour :

Communications et informations

5.1. Urbanisme

A) Autorisations d'urbanisme déposées :

DP n° 068 032 19 B0019 déposée le 17/06/2019

HAUPTMANN André – 3 rue de l'Etang

Abri bois

PC n° 068 032 19 B0005 déposée le 03/06/2019
BELCASTRO Joseph – rue Pilgerstrang
Maison individuelle

DP n° 068 032 19 B 020 déposée le 01/07/2019
HARTMANN Stéphane – 2 rue des Mésanges
Piscine

B) Déclarations d'Intention d'Aliéner – Droit de Prémption Urbain :

Décision de non-prémption prise par M. le Maire

- Rue Pilgerstrang 68500 BERRWILLER, décision du 28 mai 2019
Terrain à bâtir – 13,78 ares
Vendeur : Mme MARY veuve HERR Madeleine Marie

C) Prochaines réunions et manifestations :

Vendredi 30/8 à 17h30 : 3èmes Assises Territoriales – Carreau Rodolphe à Pulversheim

Mardi 10/09 de 14h30 à 16h30 m2A 1^{ère} réunion de préparation de la semaine européenne de réduction des déchets

Lundi 16/9 à 18h : Réunion atelier-projet « Coopération transfrontalière de m2A » à Chalampé

Mardi 8/10 à 20h : Table ronde des citoyens au foyer ACL

5.2. Compétences déléguées

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a prises dans son champ de compétence des matières que lui a délégué le Conseil Municipal dans sa séance du 28 avril 2014.

Institution d'une régie de recettes

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une régie de recettes a été instituée pour l'encaissement des droits de stationnement des gens du voyage.

Il est proposé au Conseil municipal :

- **D'en prendre acte**

« Ombrière photovoltaïque » stade du Vieil Armand

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que pour le projet de construction d'une « ombrière photovoltaïque » au stade du Vieil Armand, il a été obtenu des subventions à hauteur de 70% du coût prévisionnel (40% du Département et 30% de l'Etat).

Ces travaux qui sont programmés dans le budget primitif de l'exercice s'inscrivent dans une démarche de développement durable et généreront des revenus supplémentaires pour la Commune à travers la revente d'énergie.

Au regard de ces éléments et vu le montant estimatif des travaux, il sera procédé à une mise en concurrence pour la dévolution des travaux, conformément à la réglementation en vigueur.

Entendu les explications de Monsieur le Maire,

Il est proposé au Conseil municipal :

- **D'en prendre acte**

5.3. Divers

Avancement des travaux au club house

Monsieur Bernard STOCKER rend compte de l'état d'avancement des travaux du club house. Ils sont quasiment achevés, quelques travaux de finitions restent à réaliser.

Une première phase de réception s'est déroulée le 15 juillet 2019.

Monsieur le Maire propose que le Conseil Municipal se retrouve sur place en septembre prochain pour une visite des locaux. Malgré l'occupation des lieux, la période de chantier s'est bien déroulée. Les abords extérieurs et notamment les enrobés et l'accessibilité seront réalisés avant la reprise du championnat.

A la fin de l'ensemble des travaux et avant réception finale, un nettoyage complet des locaux sera effectué.

En ce qui concerne l'entretien courant des locaux, Madame Martine MUNCH-SCHMIDT suggère de réfléchir à une mutualisation, avec l'entretien des autres locaux communaux.

Commissions administratives

Pour une parfaite information des conseillers, Monsieur le Maire communique les relevés de décisions des commissions administratives (Maire et Adjoints) portant sur les affaires courantes de gestion de la commune.

Divers

- Pour répondre à la demande de Madame Martine KOEHL-UEBERSCHLAG concernant le remplacement de Monsieur Gilles STEGER, Monsieur le Maire précise que la procédure de recrutement suit son cours

- Appel est lancé auprès des conseillers municipaux pour la préparation de la salle de sport samedi 7 septembre à 8h00 à l'occasion de la fête des récoltes.

- Madame Eve ARBOGAST-ZIEBELEN précise que les animations "été" rencontrent un beau succès. Il conviendra de définir une date pour la réception habituelle.

L'opération « Filature Nomade » est reconduite. Trois sorties sont programmées sur Mulhouse et un premier spectacle est prévu à BERRWILLER le 2 février 2020.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, M. le Maire lève la séance à 21h00, invite toute l'assemblée au verre de l'amitié qu'il a préparé, et souhaite à tout le monde un bel été.